

André Muller
Route de Manloup 113
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Le Mont, le 7 décembre 2015

Antoine Chamot
Chemin des Montenailles 54
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Motion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers

Concerne Route de Manloup

Lors de la dernière séance du Conseil Communal, ayant abordé plusieurs fois le sujet, et devant le refus systématique de Monsieur le Municipal en charge des Travaux et infrastructures, je me vois dans l'obligation de présenter la présente motion au Conseil. A savoir de demander la réfection de cette route et plus particulièrement les bas-côtés qui sont dans un état déplorable.

C'est pourquoi je demande un préavis pour la réfection de cette chaussée et ce, jusqu'en Penau.

Je reste persuadé qu'une bonne décision sera prise suite aux débats. Veuillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, mes salutations les meilleures.

André Muller

M Muller